

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 avril 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2611)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 374

présenté par
Mme Buis, rapporteure

ARTICLE 19

À la troisième phrase de l'alinéa 10, après le mot :

« le »,

insérer les mots :

« développement du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.